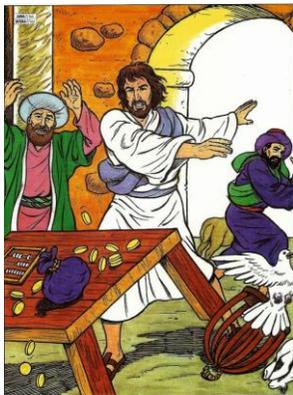


Évangile du dimanche saint Jean (2, 13-25)

Comme la Pâque juive était proche, Jésus monta à Jérusalem. Dans le Temple, il trouva installés les marchands de bœufs, de brebis et de colombes, et les changeurs. Il fit un fouet avec des cordes, et les chassa tous du Temple, ainsi que les brebis et les bœufs ; il jeta par terre la monnaie des changeurs, renversa leurs comptoirs, et dit aux marchands de colombes : « Enlevez cela d'ici. Cessez de faire de la maison de mon Père une maison de commerce. » Ses disciples se rappelèrent qu'il est écrit : L'amour de ta maison fera mon tourment. Des Juifs l'interpellèrent : « Quel signe peux-tu nous donner pour agir ainsi ? » Jésus leur répondit : « Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai. » Les Juifs lui répliquèrent : « Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce sanctuaire, et toi, en trois jours tu le relèverais ! » Mais lui parlait du sanctuaire de son corps.



Aussi, quand il se réveilla d'entre les morts, ses disciples se rappelèrent qu'il avait dit cela ; ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite.

Pendant qu'il était à Jérusalem pour la fête de la Pâque, beaucoup crurent en son nom, à la vue des signes qu'il accomplissait. Jésus, lui, ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous et n'avait besoin d'aucun témoignage sur l'homme ; lui-même, en effet, connaissait ce qu'il y a dans l'homme.

La quête en ligne

En attendant de retrouver des paniers connectés, nous vous proposons une solution « en ligne » : Quête en ligne avant ou après chaque messe depuis votre téléphone ou ordinateur à partir de ce lien : <https://pay.sumup.com/b2c/Q7R8ENR5> ou avec ce QR Code :



Intentions de messe

Défunt(s) de la semaine : M. Jackie BOURREAU (74 ans), Mme Marthe HERSANT (90 ans), M. Gérard LEPRON, de Chalonnes, Mme Marie-Cécile ESNAULT (91 ans) de Rochefort.

Samedi 2 mars 18h00 à Rochefort : Marie-Françoise BIGRE

Dimanche 3 mars 10h30 à Saint-Maurille : Fam. Louis GRELLIER-GIRAUD, Fam. GIRAUD-MAREAU ; Marguerite GALLARD et Fam. ; René TOUBLANC et la Fam. .



Infos paroissiales
du 3 mars 2024

3^{ème} dimanche de Carême

Édito par le Père Guillaume, Curé

Prendre le temps pour le Seigneur

« Je ne sais pas quoi faire ; je m'ennuie ! » Quel parent n'a jamais entendu cette phrase de la part d'un enfant ? Expérimenter le temps long pourrait nous faire risquer l'ennui effectivement. Alors comment imaginer les 40 années que les Hébreux ont passées au désert : quel ennui ! Et pourtant, le temps long est idéal pour éprouver notre confiance en Dieu pendant ce temps du Carême.

Souvent, lorsque nous prions, nous espérons être exaucés rapidement, le plus tôt possible. Nous avons peut-être été un peu contaminés par notre société moderne qui veut que tout aille vite, très vite, trop vite parfois ! Dans nos vies trépidantes, « avoir le temps » devient régulièrement un luxe dont nous avons pourtant tellement besoin. Avoir le temps de se parler, avoir le temps de se reposer, avoir le temps de faire autre chose, avoir le temps de s'ennuyer.

Car, il n'y a pas plus grand contre-sens que l'expression « avoir des temps morts ». Non, les temps de pause ne sont pas des temps « morts » ; bien au contraire. C'est l'occasion pour chacun de nous de s'arrêter ; d'arrêter le flot impétueux de nos activités humaines pour déceler finalement celui qui emplit le temps et l'espace : Dieu.

Dans la vie monastique, les religieux expérimentent ces temps de pauses dans le travail pour aller retrouver le Seigneur dans le repos de leur chapelle. Tout au long de la journée, la vie du moine ou de la moniale est rythmée par des temps d'arrêts qui sont offerts au Seigneur pour lui laisser l'espace nécessaire pour être présent dans nos vies.

Ainsi, pour vivre joyeusement ce temps long du Carême, il faut nous efforcer d'habiter ce temps par la présence du Seigneur ; de remplir le « vide » de nos activités par le « plein de sa présence ». Car c'est en laissant le Seigneur être maître de notre temps que celui-ci sera béni !

Paroisse Saint-Maurille en Loire et Layon
2, impasse du presbytère 49290 Chalonnes sur Loire
Tél : 02 41 78 01 36 – Mail : stmaurillell@gmail.com

Horaires des Messes

Lundi 4 mars	St Casimir		Pas de messe
Mardi 5 mars	St Virgile	09h00 18h00	Adoration St Maurille Messe à Chaudefonds
Mercredi 6 mars	Ste Colette	09h00 09h30	Adoration à Rochefort Messe à Rochefort
Jeudi 7 mars	Stes Perpétue et Félicité	09h00 11h00	Messe à St Maurille Chapelet à Rochefort
Vendredi 8 mars	St Jean de Dieu	18h00	Messe à St Maurille
Samedi 9 mars	Ste Françoise Romaine	09h30	Messe à Notre Dame
Samedi 9 mars	Messe anticipée	18h00	Messe à Chaudefonds
Dimanche 10 mars	4^{ème} dimanche Carême	10h30	Messe à St Maurille

Infos paroissiales et diocésaines

■ Prier le Chemin de Croix pendant le Carême

Chaque vendredi du Carême, le Chemin de Croix sera prié et médité à **15h00** en l'église Notre-Dame à Chalonnes.

■ Soirée de louange

Soirée de Louange, lundi **04 mars** à 20 heures à l'église de St Laurent de la Plaine

■ Veillée de Carême – Pôle Charité et C.C.F.D

Sur le thème "Solidarité d'ici et là-bas" le **mercredi 13 mars à 20h00, salle Saint-Maurille** avec un extrait du film "**Mouvement sans terre au Brésil**", puis un temps d'échange et un temps de prière. Retenez cette date sur vos agendas.

■ Veillée Miséricorde pour le Carême

Une veillée Miséricorde sera organisée le vendredi **22 mars**, de 20h00 à 22h00, en l'église Saint-Maurille, pour se préparer aux célébrations Pascales. De la louange, de la prière, un enseignement, l'Adoration, la possibilité de se confesser, etc.

■ Conférences de Carême : les 7 paroles du Christ en croix

Les frères du Couvent Saint-François à Cholet vous propose un parcours de Carême sous forme de série de conférences intitulé "Les 7 paroles du Christ en croix : de la crèche à la croix". Prochaines dates : **05/03/24** à 20h00 ; **12/03/24** à 20h00 ; **19/03/24** à 20h00 ; **26/03/24** à 20h00 ; Entrée et participation libre

■ A vos agendas

Le Prochain « **Dimanche Autrement** » se prépare. Vous pouvez déjà retenir la date du **dimanche 14 avril** (le matin) pour venir marcher ensemble à la découverte de Chalonnes. L'équipe de préparation vous fournira plus d'informations ultérieurement.

■ Communiqué de la C.E.F.

La Conférence des Evêques de France (CEF) apprend avec tristesse le vote par les sénateurs du texte de révision constitutionnelle inscrivant dans la Constitution la garantie de la liberté d'accès à l'avortement, ouvrant la voie au Congrès qui se réunira lundi 4 mars prochain.

En pensant à celles et ceux qui envisagent de recourir à l'avortement, notamment aux femmes en situation de détresse, la CEF redit que l'avortement, qui demeure une atteinte à la vie en son commencement, ne peut être vu sous le seul angle du droit des femmes. Elle regrette que le débat engagé n'ait pas évoqué les dispositifs d'aide à celles et ceux qui voudraient garder leur enfant.

Alors que sont mises à la lumière les violences nombreuses faites aux femmes et aux enfants, la Constitution de notre pays se serait honorée d'inscrire en son cœur la protection des femmes et des enfants.

La Conférence des évêques sera attentive au respect de la liberté de choix des parents décidant, même en des situations difficiles, de garder leur enfant, et de la liberté de conscience des médecins et de tous les personnels soignants, dont elle salue le courage et l'engagement.

■ Triduum Pascal – Précision quant à la Communion sous les Deux Espèces

Au sujet de la question de la Communion sous les Deux Espèces Eucharistiques qui est généralement proposée le Jeudi Saint, pendant la célébration de la Sainte Cène.

Étant admis que la Communion au Corps et au Sang du Seigneur **se reçoit** (et ne se prend pas), il existe deux manières de recevoir la Communion sous les Deux Espèces :

- Recevoir les Deux Espèces Eucharistiques par **intinction**, directement sur la langue ; dans ce cas, le ministre de la Communion prend le Corps du Christ, le mêle au Sang du Christ en le plongeant dans le calice, et le donne au fidèle en le déposant sur sa langue.
- Recevoir les Deux Espèces Eucharistiques par **réception** ; dans ce cas, le ministre de la Communion donne le Corps du Christ au fidèle qui le reçoit dans sa main et le mange ; puis le ministre donne le calice au fidèle qui le reçoit et boit directement au calice le Sang du Christ.

Concrètement, le Jeudi Saint, pendant la Sainte Cène, il y aura plusieurs « duo » de ministres de la Communion, l'un portant un ciboire avec le Corps du Christ et l'autre portant un calice avec le Sang du Christ. A chacun de choisir la manière dont il souhaite communier :

- Si vous souhaitez communier par **intinction**, vous vous présentez devant le ministre de la Communion portant le calice et lui-même prendra le Corps du Christ dans le ciboire à côté de lui, le mêlera au Sang du Christ et vous donnera la Communion par intinction sur la langue.
- Si vous souhaitez communier par **réception**, vous vous présentez devant le ministre de la Communion portant le ciboire et vous recevez le Corps du Christ sur la main ; vous le mangez, puis vous vous présentez au ministre de la Communion à côté, portant le calice, que vous recevez de ses mains, et vous buvez au Calice.

NB : La Communion sous les Deux Espèces Eucharistiques n'étant pas une obligation, vous pouvez très bien choisir de ne recevoir que le Corps du Christ et de ne pas boire au calice.

NB 2 : On ne peut pas recevoir le Corps du Christ sur la main et le mêler soi-même dans le calice car la Communion **se reçoit** et **ne se prend pas**.

Une annonce à faire passer ? → communication.stmaurille@gmail.com